

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur(euse) Secouriste du Travail (MAC SST)

SST, Suivant les directives de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Date(s) :

Moirans : 10 septembre ; 05 novembre ; 17 décembre 2026, Beaurepaire : 16 septembre 2026

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Être certifié SST depuis moins de 2 ans au moment de la réalisation de la formation

Modalités d'accès :

Sur inscription

Validation :

Certificat de réalisation

Les + de la formation

- Mise en pratique, sous forme de jeux et de scénarii
- Effectif compris entre 4 personnes et 10 personnes pour favoriser les mises en situation, les échanges et le partage de bonnes pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation basée sur des exposés interactifs, des démonstrations, des études de cas et des mises en situation

Outils : Cloud SST INRS, défibrillateur, mannequins, matériels de simulations de blessures, remise d'aide-mémoire en fin de formation

Intervenants :

- Formateur certifié par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS à la formation des SST
- Évaluation annuelle des intervenants selon notre processus qualité

OBJECTIFS

Cette Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) répond aux obligations du Code du travail imposant la présence d'un membre du personnel sachant donner les premiers secours en cas d'urgence.

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans leur entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

PROGRAMME

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

- Retour d'expérience en fonction du vécu des stagiaires : identification des dangers et des personnes exposées aux risques, étude de circonstances dans lesquelles des dommages pourraient se réaliser, étude des actions de protection à mettre en place pour éviter et limiter le risque
- L'organisation de la prévention en interne et en externe
- Les évolutions réglementaires

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

Rappel et évolution des bonnes pratiques pour intervenir face à une situation d'accident du travail

- Le PREFAS : Protéger, Examiner, Faire Alerter, Secourir
- Etude de situations d'accidents du travail : agir, isoler, supprimer le danger, etc.
- L'examen de la victime
- Les éléments du message d'alerte, les numéros d'urgence, le choix de la personne la plus apte à déclencher l'alerte
- La conduite à tenir jusqu'à l'arrivée des secours
- Les gestes et consignes de secours sur nourrissons, enfants et adultes : saignement, étouffement, malaises, plaies et brûlures, atteintes traumatiques, victime inconsciente qui respire/qui ne respire pas, défibrillateur...

S'il y a moins de 4 stagiaires, la session sera annulée et reportée afin d'obtenir le nombre légal de 4 stagiaires minimum par session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Le certificat de « sauveteur secouriste du travail », valable 24 mois, est remis aux participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité.
- Pour prolonger la validité de ce certificat, il sera nécessaire de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences » (MAC) d'une durée de 7 heures en présentiel.
- Certificat de réalisation

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

Formation expert : Référent Prévention Santé, Sécurité, Environnement ; formations APRODEM